

Province de Québec

13 septembre 2011

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 12 septembre 2011 à 20h00.

Sont présents : Patrick Morin Patrique Côté
 Jasmin Michaud Jovette Taillefer
 Ghislain Blais Jean-François Beaulieu

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. 9 personnes sont présentes dans la salle.

Ouverture de la séance par la prière

2011-146 Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2011-147 Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2011

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Patrick Morin et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2011-148 Accepter les comptes du mois d'août 2011

La liste des comptes du mois d'août est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois d'août au montant de 100,844.09\$ et en autorise le paiement.

Dépôt des indicateurs de gestion 2010

2011-149 Réparation – asphalte rte Centrale – programmation de travaux taxe d'accise

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Asphalte GMP au montant de 11,550\$ plus taxes pour la réparation d'asphalte d'une superficie d'environ 462 mètres carrés.

2011-150 Programmation de travaux - MTQ

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien demande au ministère des Transports d'inscrire le plus rapidement possible la réfection de la rue Principale dans sa programmation de travaux, cette rue étant passablement détériorée.

2011-151 Travaux de priorité 1,2 et 3 – TECQ 2010-2013

Considérant que la municipalité de Saint-Valérien n'a pas de réseau d'aqueduc;

Considérant que le réseau d'égout de la municipalité de Saint-Valérien a été construit en 1993, qu'aucun bris n'est survenu sur le réseau depuis la construction, et que la Municipalité ne prévoit pas d'intervention sur son réseau dans les dix (10) prochaines années;

En conséquence, il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien informe le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qu'elle n'a pas de travaux de priorité 1, 2 et 3 à effectuer, dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec.

2011-152 Achat d'abrasif et projet pilote de traitement d'abrasif

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Patrick Morin et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 800 tonnes d'abrasif, dont 600 tonnes seront traitées avec un nouveau produit, Abra-Mag, au coût de 9.90\$ la tonne. L'abrasif traité fait partie d'un projet-pilote et sera utilisé sur le rang 4 Est et Ouest, est moins dommageable pour l'environnement et devrait réduire la quantité de sel utilisé.

2011-153 Appui à la Corporation de développement – projets concertés du pacte rural

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien appuie la demande de soutien financier de 1057\$ de la Corporation de développement de Saint-Valérien, présentée dans le cadre du programme de financement des projets concertés du pacte rural, pour réaliser le projet d'installation d'une zone d'accès gratuit à Internet sans fil au cœur de Saint-Valérien. La Municipalité couvrira les frais annuels de branchement.

Correspondance

2011-154 Démission comité d'urbanisme

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de Mme Gilberte Cimon comme membre du comité consultatif d'urbanisme.

2011-155 La place des municipalités dans la Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable

ATTENDU QUE, le 12 mai dernier, M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, lequel fait suite au projet de

loi n° 79 dont l'étude a été interrompue l'automne dernier afin de procéder à des modifications;

ATTENDU QUE les préoccupations les plus souvent soulevées par les municipalités au cours des dernières années portent sur la prépondérance des activités minières sur les autres usages du territoire et à l'absence des redevances au niveau local;

ATTENDU QUE le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la Fédération Québécoise des Municipalités sans pour autant abolir la présence du développement minier sur l'aménagement du territoire

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités a présenté son mémoire en Commission parlementaire sur l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, le 23 août dernier ;

ATTENDU QUE dans son mémoire, la Fédération Québécoise des Municipalités demande notamment au gouvernement du Québec :

- de retirer l'article 327 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme;
- de respecter l'autonomie municipale et de donner la latitude et la souplesse dans la mécanique d'identification des zones à restreindre ou à interdire, notamment les parcs nationaux ou régionaux pour éviter les conflits avec d'autres utilisations du territoire municipal non urbanisé;
- que la MRC où le titre minier est circonscrit siège d'office au sein du comité de suivi de toute nouvelle mine sur son territoire;
- qu'il s'assure d'obtenir le maximum de redevances sur l'exploration et l'exploitation des substances minérales grâce à la mise en place d'un régime basé sur les cinq grands principes qu'elle propose, à l'image du modèle déjà établi dans le cadre de l'Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités 2007-2013, ajusté en fonction des particularités de la filière;
- qu'un chantier de travail particulier soit dès maintenant mis en place afin de convenir du modèle de redevances approprié qui devrait être inclus dans la Loi sur les mines;
- d'inclure une disposition dans la Loi sur les mines qui donnerait la possibilité au ministre d'exiger que le traitement de la matière première se fasse au Québec, lors de la conclusion d'un bail minier;
- de développer une stratégie permettant l'émergence de filières de transformation et la production de produits à valeur ajoutée provenant des substances minérales au Québec.

ATTENDU QUE lors de la réunion du conseil d'administration du 25 août dernier, les administrateurs ont décidé de mobiliser les membres de la Fédération Québécoise des Municipalités sur ces enjeux;

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité :

D'APPUYER les revendications de la Fédération Québécoise des Municipalités concernant le projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, à Mme Martine Ouellette, députée de Vachon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de mines et de gaz de schiste, à M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de

développement du territoire, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Amir Khadir, député de Mercier, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et à M. Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités. Adoptée avec dispense de lecture.

2011-156 Offre de service – audit pour collecte sélective des matières recyclables

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Raymond Chabot Grant Thornton pour le mandat d'audit du coût net de la collecte sélective des matières recyclables pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, tel qu'exigé par le projet de loi 88 du gouvernement du Québec, au coût de 650\$ plus taxes.

2011-157 Hausse des frais de scolarité

Considérant la hausse des frais de scolarité de 1 625\$, annoncée par le gouvernement du Québec;

Considérant que 75% des étudiants doivent travailler pour se maintenir aux études;

Considérant que plus de la moitié des étudiants doivent s'endetter pour poursuivre leurs études;

Considérant que la dette moyenne pour un baccalauréat est de 14 000\$;

Considérant que cette dette a des conséquences sur les projets à long terme de ces étudiants (famille, entreprise, achat d'une maison);

Considérant que 70% des étudiants en région sont de première génération universitaire;

Considérant les impacts que la hausse des frais de scolarité aura sur le développement des régions;

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien est en désaccord avec la hausse des frais de scolarité telle que stipulée par le gouvernement du Québec.

2011-158 Approbation des plans et devis – prolongement du réseau d'égout

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'approuver les plans et devis du prolongement du réseau d'égout dans l'avenue du Vallon et rue du Ruisseau-Raphaël, tels que déposés par la firme SNC-Lavalin.

2011-159 Offre de services – étude hydrologique et hydraulique

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services de SNC-Lavalin au montant de 7,000\$ plus taxes pour l'étude hydrologique et hydraulique du ponceau de la rivière Gamache sur la route Centrale, études qui serviront à déterminer si une réfection du ponceau par une insertion d'un tuyau de plus petit diamètre est

possible, afin d'éviter de tout reconstruire la plateforme de la route lors de travaux conventionnels de remplacement de ponceau.

2011-160 Virement – emprunt souffleur

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser un virement de 22 321,03\$ pour payer le capital et les intérêts dus le 1^{er} octobre 2011 sur l'emprunt pour le souffleur.

2011-161 Matières résiduelles et affectation du surplus accumulé affecté

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité de confier le mandat à Services Sanitaires Alain Deschênes pour la collecte des gros rebuts à 125\$/heure incluant 2 hommes avec le camion, dont la date sera déterminée avec l'entrepreneur, et affecte un montant du surplus accumulé affecté matières résiduelles pour payer cette dépense.

2011-162 Autorisation de paiement – entente avec la Fabrique

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de 5000\$ à la Fabrique de Saint-Valérien relativement à l'entente concernant l'utilisation des locaux.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 22h10 par Jasmin Michaud et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Robert Savoie, maire